

Le **PROJET**
du



CEsER

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Mandature **2018.2023**

Refonder le **CESER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**



Fort de sa liberté d'anticiper, d'innover, d'inventer, le CESER affirme son rôle singulier dans l'organisation territoriale. Il a la volonté de renforcer l'expression de la société civile organisée et se dote pour ce faire d'un projet politique adopté à l'unanimité, par l'assemblée plénière, le 9 octobre 2018.

Dominique ROY
Président du CESER

Les grands axes stratégiques

- Positionner l'assemblée comme chambre du futur qui anticipe, apporte à la région (institution et acteurs régionaux) sa vision prospective, son regard singulier de société civile organisée et ses connaissances, riche de la diversité des organisations qu'il représente.
- Exercer une mission de vigie afin de percevoir les signes qui contiennent les ferments d'un changement, voire d'un bouleversement et formuler des propositions au service de l'attractivité de la région et du bien-être de ses habitants.
- Repérer les acteurs qui agissent et donnent à voir le foisonnement des initiatives et des réflexions locales et confronter ses propres réflexions avec les réalités du territoire.
- Tisser des liens avec la diversité des expressions citoyennes et s'en nourrir.
- Donner sens à sa mission et à son travail par l'apport de sa valeur ajoutée aux problématiques d'intérêt régional engageant l'avenir des habitants et des territoires.
- Mettre en œuvre des **méthodes de travail partagées**.
- **Faire connaître et reconnaître** l'activité du CESER à travers une démarche de valorisation affirmant, notamment, sa vocation "hors les murs" et impliquant les membres de l'assemblée.

L'assemblée s'est prononcée pour inscrire, dans son règlement intérieur, la notion de projet du CESER. Dans l'article 20, elle confie au Bureau la mission de définir le sens de la stratégie du CESER et de proposer des orientations générales. Ce projet, co-élaboré sur la base des réflexions formulées dans les commissions et lors du séminaire du 3 juillet 2018 a été validé par l'assemblée. Il est décliné dans un programme annuel, dont le Bureau présente le bilan d'exécution.

DES ENJEUX engageant l'avenir des habitants et des territoires

Pour construire un "avenir désirable" pour la Bourgogne-Franche-Comté, le CESER détermine les problématiques et identifie les conditions de réussite pour répondre à deux enjeux complémentaires et interdépendants.

LA RÉGION, ESPACE DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATIONS

Construire la cohésion interne de la région

- Organisation de coopérations entre les territoires : zones rurales dynamiques/secteurs en déprise - réseaux de villes moyennes /métropole - axe nord-est sud-ouest structurant/territoires aux marges...
- Implication des citoyens - et notamment des jeunes - dans la définition puis la mise en œuvre des politiques.
- Mise en œuvre de partenariats diversifiés (région et ses voisins, région et partenaires privés, acteurs de terrain et acteurs de l'innovation.

Ouvrir la BFC et l'inscrire dans des territoires plus vastes

- La lisibilité de la région, dans le système territorial national et européen, nécessite qu'elle conforte sa cohésion interne. Elle peut alors asseoir des coopérations avec les autres régions et la Suisse en prenant appui sur ses propres atouts.

Accroître l'attractivité de la BFC pour en faire une terre d'accueil

- Conditions d'accueil innovantes (jeunes, compétences extérieures, touristes...).
- Moyens d'accès performants (très haut débit, mobilités facilitées...).
- Offre de formations répondant aux besoins de nouveaux métiers (énergie, construction, services, santé...).
- Stimulation des liens économie/enseignement supérieur-recherche.

Le développement des réseaux et des partenariats au sein de la région, conjugué à l'ouverture des territoires qui l'entourent sont la garantie d'échanges "à solde positif". L'objectif n'est pas seulement d'attirer tout en conservant précieusement nos propres ressources mais de favoriser les mouvements et les échanges (entrées et sorties) qui enrichissent et renouvellent la région. C'est tout l'enjeu d'une gouvernance régionale de cohésion territoriale et de coopération interrégionale.

LE TERRITOIRE, ESPACE DE PROJETS ET DE VIE

Assurer la cohérence d'une politique régionale entre des réalités territoriales multiples

- Identification des potentiels au sein des différents territoires.
- Approche des besoins spécifiques de la population sur chacun d'eux : en termes de conditions de vie (mobilité, formation, accès à la santé...), de revitalisation des centres-bourgs, de gestion de l'espace...
- Construction, avec les citoyens, de réponses adaptées dans le cadre de politiques publiques régionales, compte tenu du rôle stratégique de la Région en la matière.
- Simplification des procédures et des outils, pour faciliter l'action de tous types d'acteurs.

Instaurer du dialogue avec et dans les territoires

- Connecter l'ensemble des acteurs - particulièrement les jeunes - sur toute question engageant l'avenir de la région, pour identifier et enclencher des projets propres au territoire.
- La mosaïque de villes et bourgs en BFC facilite l'organisation de "tourbillons créatifs" avec l'ensemble des partenaires locaux.
- L'instauration d'un dialogue suppose le recours à des méthodes adaptées à la consultation des acteurs afin de co-construire les politiques publiques régionales devant répondre à des problématiques sociétales complexes, interdépendantes et évolutives.

Mettre en œuvre des outils pertinents pour un développement territorial en s'appuyant sur la spécificité et la diversité des territoires

- Ingénierie pour le développement des projets de territoires (ingénierie sociétale, financière...).
- Développement du numérique vers un objectif "100 % connectés" au très haut débit pour satisfaire les besoins des foyers, des entreprises et des services au public.
- Outils de financements adaptés (fonds souverain, place financière, financement participatif, finances locales revisitées...).
- Outils de démocratie participative.

Favoriser le bien-vivre en BFC

- Qualité de l'alimentation, des modes de production qui y sont liés (développement de l'agriculture biologique).
- Accès à la santé : équité, continuité de l'offre, conciliation des besoins de concentration et de proximité, exercice de la démocratie sanitaire, offre de formation.
- Prise en compte des besoins liés au vieillissement de la population par la conjugaison de solutions plurielles.
- Accès équitable aux services publics, y compris en favorisant des solutions de mobilité souples et innovantes.
- Valorisation des initiatives culturelles, des richesses patrimoniales, naturelles... en réponse à des désirs d'espace, de qualité de vie, de sobriété énergétique, de solidarité de dignité...

Accompagner la montée en compétences de tous et consolider les savoir-faire

- Faciliter l'accès aux formations en réponse aux besoins des citoyens de tous les territoires.
- Accompagner ces formations par des dispositifs facilitant l'hébergement et la mobilité des apprenants.
- Intégrer le renouvellement des méthodes pédagogiques et l'attractivité des différentes filières de formation en prenant en compte l'impact de la révolution numérique.
- Ouvrir aux compétences extérieures (mondialisation des savoirs).

Favoriser le développement économique des territoires en conjuguant compétences en innovation et compétences de terrain

- Création de partenariats enseignement supérieur/recherche avec le monde économique et l'entrepreneuriat.
- Mobilisation de dispositifs tels les pôles de compétitivité, le campus des métiers et des qualifications...
- Maillage des formations supérieures.
- Conditions d'accueil attractives pour les étudiants.

LE FIL ROUGE DE L'ACTIVITÉ du CESER

Contribuer, par ses travaux et ses actions, à la construction d'un avenir désirable pour la Bourgogne-Franche-Comté et ce, à travers trois démarches.

Répondre aux exigences du développement durable dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale

- Le projet du CESER consiste à imaginer un modèle de développement original pour la Bourgogne-Franche-Comté.
- Ce modèle repose sur les atouts et ressources naturels (eau, espace) de la région, les compétences de ses habitants, ses savoir-faire conjugués à l'innovation, le respect et la valorisation de la diversité de ses territoires ruraux et urbains, et un fécond maillage entre les villes majeures et les plus petites, dans un souci de cohésion d'ensemble.

Favoriser la participation démocratique de la société civile à la définition puis la mise en œuvre des politiques publiques

- Le CESER considère que, pour que le citoyen passe de la défiance - vis-à-vis du politique - à la confiance, il convient de prendre appui sur un dialogue territorial renouvelé impliquant et responsabilisant davantage la société civile.
- Pour ce faire, il est essentiel de créer des lieux permettant de penser et de créer ensemble, en privilégiant l'écoute de la jeunesse.

Contribuer à anticiper et à accompagner les transitions profondes de toute nature

- Transitions numérique, démographique, économique, environnementale, sociale, en termes de santé, formation, mobilités... Qu'elles soient brutales ou plus souterraines, elles bousculent la société et ses modes de vie.
- La réponse à ces mouvements nécessite d'articuler le long terme et les réponses immédiates, le global, l'interdépendance, la complexité et l'enracinement dans le local.

C'est au niveau du territoire que peuvent s'imaginer des combinaisons de réponses souvent créatives, nées du dynamisme et de la capacité à entreprendre des multiples acteurs locaux. Elles participent à la construction de réponses globales.

Le CESER peut jouer un rôle utile de catalyseur, en repérant ces dynamiques, en les accompagnant et en les valorisant auprès des pouvoirs publics.

Connecter les acteurs, mixer les compétences et, dans le cadre d'une expérimentation sur des territoires donnés, observer et analyser les effets de ces rapprochements peut être un axe fort de l'activité du CESER sur la mandature.

LES ENGAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT

du CESER pour la conduite de son projet

Une activité éclairée et pilotée

- Un Bureau stratégique définissant la priorité des problématiques, des réflexions et des actions du CESER.
- La prise en compte de la dimension transversale et globale des problématiques.
- Leur contextualisation dans un cadre national, européen, international.
- La mise en place d'outils partagés de pilotage de l'activité du CESER et d'évaluation de sa production.

Un CESER prenant ancrage dans les territoires : le CESER hors les murs

- Ouvrir les réflexions à la contribution de la jeunesse et inventer les manières de l'associer et de la concerter.
- Exercer une veille sur les réalités territoriales pour les connaître et les prendre en compte.
- Apporter sa contribution à l'évaluation des politiques publiques.
- Organiser le dialogue avec d'autres instances d'expression citoyenne (conseils de développement...).
- Avoir recours à des outils de dialogue tels que consultations citoyennes, plateformes numériques d'échanges,...
- Expérimenter le lien avec d'autres acteurs sur un territoire pour co-construire un projet de territoire (réflexion-action pour modéliser l'intervention d'un CESER sur un territoire).
- Confronter les approches avec celles d'autres CESER.

Des modalités de travail exigeantes au service d'une efficacité accrue

- Travailler en mode projet avec des échéances et des moyens affectés.
- Poser les points de vue et donner à voir ce qui fait débat.
- Suivre et évaluer les avis : reprendre les chantiers antérieurs, effectuer un travail d'analyse de la prise en compte des recommandations par le Conseil régional et procéder à une auto-évaluation de la teneur des avis formulés.
- S'appuyer sur les compétences internes et externes.



Conseil économique, social et environnemental régional

Site de Besançon

4 square Castan | CS51857 | 25031 Besançon cedex
Tél. 03 81 61 62 90 | Fax 03 81 82 83 03

Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille | CS23502 | 21035 Dijon cedex
Tél. 03 80 44 34 32 | Fax 03 80 44 33 09



www.ceser.bourgognefranche-comte.fr